
COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 3 décembre 2008

Oslo, 3 décembre 2008 :
**Handicap International salue le Traité d'interdiction
des BASM comme une victoire historique**

Lyon, 3 décembre 2008. Le Traité d'interdiction des bombes à sous-munitions (BASM) est signé aujourd'hui en présence de 50 ministres. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, représente la France. 115 pays sont présents à l'événement. Pour Handicap International, mobilisée depuis cinq ans pour l'interdiction des BASM, ce traité qui entrera en vigueur 6 mois après la 30^e ratification, représente une avancée sans précédents du droit international humanitaire : désormais, plus aucun pays ne pourra utiliser des BASM en toute impunité et les droits des victimes seront enfin reconnus.

Dès son entrée en vigueur, qui devrait intervenir courant 2009, ce traité interdira définitivement l'utilisation, la fabrication, le commerce et le stockage des bombes à sous-munitions. Tous les types de BASM ayant des conséquences humanitaires inacceptables seront donc bannis. Pour Handicap International, le traité permet de mettre fin à l'intolérable menace que faisaient planer les BASM (stockées par centaines de milliers par les Etats) sur les populations civiles. Grâce au traité, les atrocités provoquées par ces armes massivement utilisées lors des derniers conflits au Liban, en Irak ou encore en Afghanistan, ne pourront plus être commises.

Jean-Baptiste Richardier, directeur général de Handicap International, déclare : « *C'est la deuxième fois que la société civile parvient à faire interdire une arme conventionnelle après les mines antipersonnel en 1997. Mais cette fois, les garanties concernant l'assistance aux victimes sont bien supérieures et constituent véritablement une avancée sans précédents. Comme le Traité d'Ottawa qui interdit les mines antipersonnel, le Traité d'Oslo s'imposera comme une nouvelle norme internationale, non seulement pour les pays signataires mais aussi pour les pays qui refusent de le signer : toute utilisation des BASM sera désormais dénoncée comme un scandale et comme une violation du droit international humanitaire* ».

Forte des **700 000 signataires** qui se sont exprimés de par le monde pour l'interdiction des BASM, Handicap International salue cette victoire historique. Elle restera néanmoins attentive et mobilisée pour s'assurer qu'un grand nombre de pays signe le Traité d'interdiction. Elle veillera également à la ratification rapide et à l'application du traité par les Etats.

Plus d'informations sur : www.sousmunitions.fr

Contact presse :

Sophie Couturier, chargée relations presse / VIP : 01 43 14 87 02 / 06 60 97 09 38
scouturier@handicap-international.org